



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 04717

Numéro SIREN : 423 700 970

Nom ou dénomination : LES REPAS SANTE

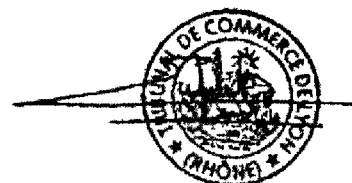
Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2016 sous le numéro de dépôt A2016/028149



4785585

**Dénomination :** LES REPAS SANTE  
**Adresse :** 3 chemin Des Cytises Leader'Park Bâtiment A3 69340  
Francheville -FRANCE-  
**n° de gestion :** 2014B04717  
**n° d'identification :** 423 700 970  
**n° de dépôt :** A2016/028149  
**Date du dépôt :** 14/10/2016

**Pièce :** Décision(s) de l'associé unique du 30/09/2016



4785585

**LES REPAS SANTE**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3 555 000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : FRANCHEVILLE (69340), 3 CHEMIN DES CYTISES**  
**LEADER'S PARK BATIMENT A3**  
**423 700 970 RCS LYON**

**EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 30 SEPTEMBRE 2016**

**DECISION UNIQUE**

**1. Nomination**

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2016 et pour une durée indéterminée, Pascal FIRINGA, né le 8 octobre 1969 à Sarcelles (95), demeurant à MACON (71000), 10 rue Agut.

**(...) Pouvoirs du Directeur Général**

Le Directeur Général sera investi à l'égard des tiers, dans la limite de l'objet social, des mêmes pouvoirs que le président pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société.

Toutefois, à titre de règlement d'ordre interne, les opérations suivantes devront être préalablement autorisées par le Comité Stratégique de la société NUTRISENS :

- la souscription, l'acquisition, l'échange ou la cession d'une participation ou de toutes valeurs mobilières ou parts sociales (totalement ou partiellement) ou l'apport de biens sociaux à toute société constituée ou à constituer,
- tous achats, ventes ou échanges de tous immeubles ou fonds de commerce et droits à bail,
- le transfert, de quelque manière que ce soit, de manière immédiate ou différé, directe ou indirecte, au profit d'une société autre qu'une filiale de la société NUTRISENS, d'un ou plusieurs actifs générant plus de 5 % du chiffre d'affaires et/ou de Droits de Propriété Intellectuelle ou la cessation d'exploitation de tels actifs,
- tous les baux, en qualité de bailleur ou de preneur,
- les constitutions d'hypothèques, nantissements ou autres garanties sur les biens sociaux,
- toutes définitions et modifications de la politique de rémunération des collaborateurs non prévues par le budget prévisionnel annuel de l'exercice à venir, au plus tard un (1) mois avant la clôture de l'exercice en cours (ci-après le « Budget Prévisionnel »), y compris la rémunération du Directeur Général, sauf les augmentations courantes dans le cadre d'une gestion normale et habituelle,
- les cautionnements et avals,

- tous les emprunts à moyen et long terme non prévus par le Budget Prévisionnel,
- toutes conventions engageant la société pour un montant supérieur à 100.000 € HT et pour une durée supérieure à douze (12) mois non prévues par le Budget Prévisionnel,
- tout investissement (y compris en leasing) d'un montant supérieur à 60.000 € HT non prévu par le Budget Prévisionnel,
- tout recrutement d'un collaborateur en contrepartie d'une rémunération annuelle brute supérieure à 60.000 €, non prévu par le Budget Prévisionnel,
- et, d'une manière générale, toute décision susceptible de modifier de manière significative les orientations stratégiques de l'activité de la société et non prévus par le Budget Prévisionnel.

L'autorisation du Comité Stratégique résultera de tous moyens de preuve, notamment de courrier électronique (email).

---

**Pour extrait certifié conforme**  
**Pour NUTRISENS**  
**SOLEA - Directeur Général**  
**Georges DEVESA**

